

*(Traduction)*

M. More (*Regina City*): Monsieur le président, puis-je savoir pourquoi ils n'impriment pas le mémoire en entier?

Le **Président**: Non.

M. More (*Regina City*): Ils ne font qu'imprimer l'Appendice mais, si vous imprimez plus de copies de l'Appendice que de copies du mémoire initial, à quoi ces copies serviraient-elles? Je me demande si M. Latulippe comprend ceci.

Le **Président**: Eh bien, ce que vous voulez dire, M. More, est que . . .

M. More (*Regina City*): Que l'Appendice sans le mémoire initial est inutile.

Le **Président**: L'Appendice comprendra le mémoire initial.

M. More (*Regina City*): Oh!

M. Cameron (*Nanaimo-Cowichan-Les Îles*): L'Appendice serait inutile sans le mémoire.

Le **Président**: L'Appendice est le mémoire.

M. More (*Regina City*): Oh, je vois. La chose est mise en place, donc où est la différence?

M. Cameron (*Nanaimo-Cowichan-Les Îles*): Cela ne fait pas de différence.

M. More (*Regina City*): Si tout est en ordre, il ne s'agit que de le faire imprimer. Une fois que tout est en ordre et que vous mettez les choses en ordre...

Le **Président**: Eh bien, alors, M. Irvine, vous vouliez faire la proposition?

M. Monteith: Il me paraît raisonnable de faire imprimer le même nombre qu'il y en avait au début, sauf que cette fois-ci les pages seront en bon ordre.

Le **Président**: Eh bien, cela dépend du Comité. Le nombre initial de copies imprimées qui auraient été disponibles si cette malheureuse erreur d'imprimerie ne s'était pas produite aurait été de 1500 copies en anglais et de 700 copies en français. Ce nombre d'exemplaires a réellement été imprimé. Le seul problème est que — et je pense que M. Latulippe a raison à ce sujet — les pages n'étant pas en bon ordre, ceux qui liront ces copies imprimées du mémoire n'en tireront le même avantage que nous lorsque nous avons suivi son argument.

M. Monteith: Monsieur le président, je voulais proposer que nous fassions imprimer le même nombre que dans l'impression initiale.

Le **Président**: Très bien. Je vais accepter votre proposition faite en ce sens, et elle est appuyée par M. Irvine. Je veux cependant mentionner que, si vous êtes tous les deux d'accord pour changer cela ou s'il y a un amendement, je suis certain que nous pourrons nous arranger.

M. Irvine: Je crois que M. Latulippe est satisfait, n'est-ce pas?

M. Latulippe: Oui, je suis satisfait.

*(Texte)*

Le **Président**: Il vous plaît que nous fassions imprimer de votre déclaration 700 exemplaires en français et 1,500 en anglais.

M. Latulippe: J'aimerais mieux que le nombre soit égal, mais si ce n'est pas possible je ne veux pas insister outre mesure. Je suis conciliant. Si c'était possible, j'aimerais mieux un nombre égal. Si ce n'est pas accepté par le Comité...